

<b>Zeitschrift:</b>	Archéologie vaudoise : chroniques
<b>Herausgeber:</b>	Archéologie cantonale du Vaud
<b>Band:</b>	- (2020)
<b>Artikel:</b>	Du nouveau sur l'écroulement du Tauredunum : découverte de vestiges en contexte singulier à Noville
<b>Autor:</b>	Millet, Morgan / Guélat, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1047718">https://doi.org/10.5169/seals-1047718</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

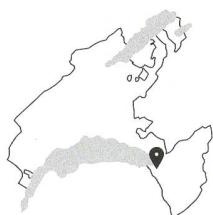
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Du nouveau sur l'écroulement du *Tauredunum*

## Découverte de vestiges en contexte singulier à Noville

Morgan Millet

Avec la collaboration de Michel Guélat



→ Fig. 1

Le massif de la Suché, point d'origine de l'écroulement du *Tauredunum*, surplombe le site de Noville.  
© Archeodunum SA, 2018

La découverte en 2018 à Noville de vestiges d'époque romaine apporte un éclairage inédit sur un fait majeur de l'histoire régionale. Visiblement perturbés par un événement violent, ces reliquats d'occupations résultent en fait de la catastrophe du *Tauredunum*. Le site de Noville témoigne de l'ampleur et des conséquences en milieu terrestre de cet écroulement, jusqu'ici essentiellement connu pour l'in-croyable tsunami qu'il a provoqué sur le Léman.

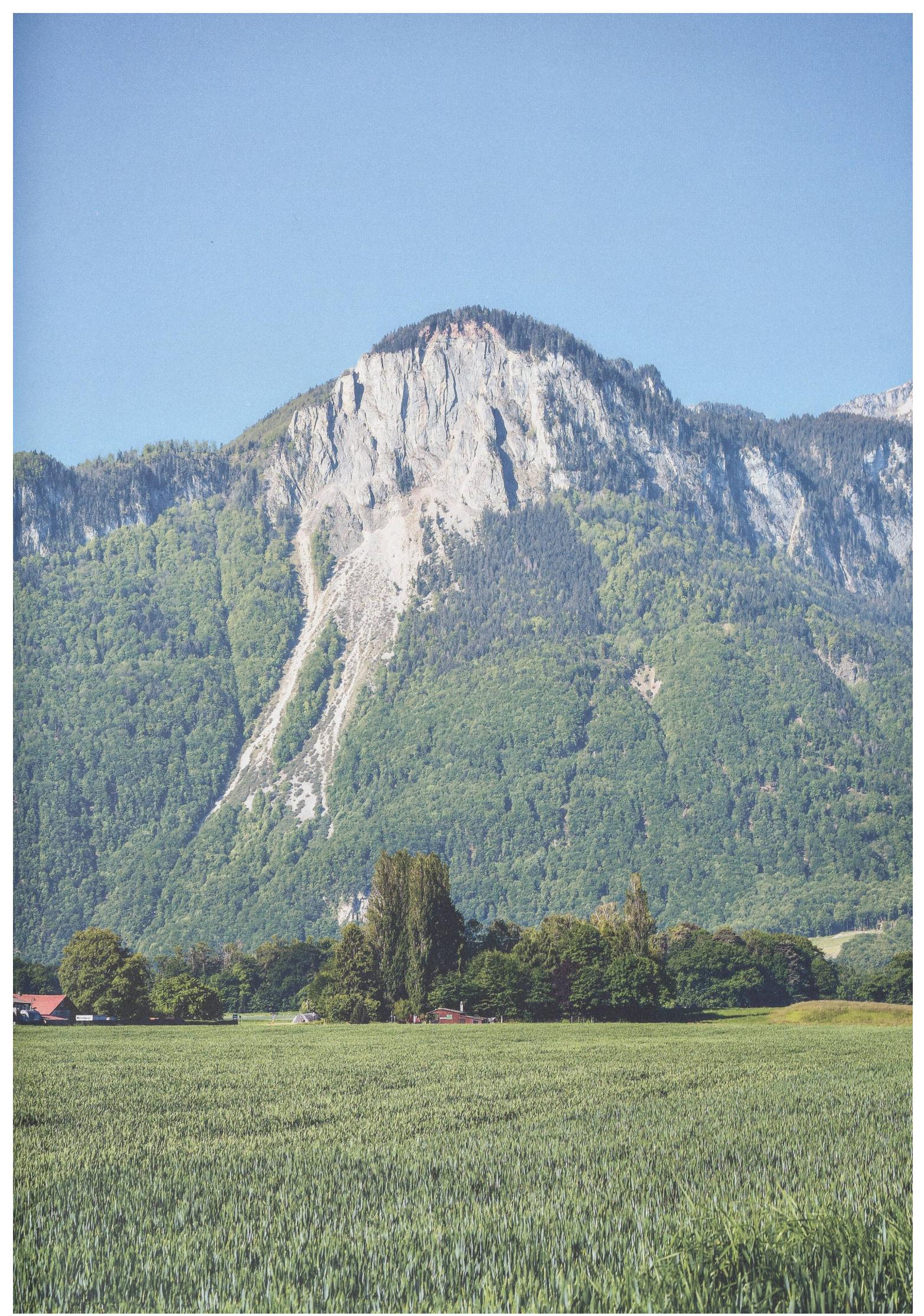
L'écroulement dit du *Tauredunum* fait partie des catastrophes notables de l'histoire du territoire suisse actuel. Survenu en 563 de notre ère, le décrochement de la paroi d'une montagne proche du Léman aurait provoqué un raz-de-marée sur le lac, qui l'aurait parcouru sur toute sa longueur et impacté ses deux rives. Cet événement est réapparu récemment sur le devant de la scène suite aux résultats obtenus par une équipe de géologues de l'Université de Genève lors de recherches prospectives dans le lac.

### Historique des recherches

La catastrophe naturelle du *Tauredunum* nous est connue en premier lieu grâce à deux sources écrites : la *Chronique de Marius*, évêque d'Avenches, datée de 573 de notre ère, et l'*Histoire des Francs*, rédigée par Grégoire de Tours à partir de 583 Encadré 1. Les deux auteurs convergent pour situer le déroulement de cet épisode en 563, mais en décrivent deux *scenarii* différents. Pour Marius, il s'agit de l'effondrement d'un pan de la montagne éponyme qui surplombe le Rhône. S'abattant sur un bourg en contrebas, il le détruit, ainsi que l'ensemble des villages environnants. Il entraîne également un mouvement des eaux dans le lac, créant une importante vague qui balaye les deux rives du Léman sur toute leur longueur et qui finit sa course à l'intérieur de la ville de Genève. Grégoire évoque de son côté un éboulement de la montagne qui emporte avec lui le village de *Tauredunum*, installé sur ses pentes. La masse de terre et de gravats précipitée dans la plaine y bouche le cours du Rhône. Le fleuve

inonde donc la vallée en amont avant de finalement surpasser la masse éboulée et de dévaler dans le lac, ce qui provoque le tsunami. Grégoire mentionne également un second éboulement survenu peu de temps après le premier. Plusieurs moines venus récupérer des objets dans les décombres de la première catastrophe sont alors ensevelis. Il faut plutôt voir dans cet épisode une chute moralisatrice au récit, punissant la cupidité des protagonistes, plutôt qu'un fait réel (Favrod 1991).

À partir du 19<sup>e</sup> s., la localisation exacte de l'éboulement a donné lieu à une véritable bataille de clochers entre érudits valaisans et vaudois Fig. 2. Textes à l'appui, les premiers la situent au Bois-Noir dans le défilé de Saint-Maurice, Grégoire indiquant un endroit plus resserré où le fleuve serait directement encadré par les montagnes. Les seconds désignent la partie aval de la plaine deltaïque et le massif du Grammont, car le récit de Marius, moins explicite, évoque un emplacement plus proche du lac, voire une chute partielle de la masse écroulée dans ce dernier. En effet, à la faveur de la déposition sédimentaire, le delta du Rhône se déplace petit à petit plus en avant vers le nord. Il faut donc visualiser le rivage lémanique du Haut Moyen Âge environ 1 km plus en retrait qu'aujourd'hui, soit quasiment en limite nord du village de Noville Fig. 3. Après de nombreux échanges par publications interposées, l'opposition entre les deux camps se tarit, faute d'élément décisif pouvant faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. L'épisode du *Tauredunum* retombe progressivement dans l'oubli.



## 1. Un emplacement qui coule de source(s) ?

Marius d'Avenches, *Chronique* (traduction J. Favrod)

« Cette année-ci, la grande montagne du Tauredunum dans le diocèse du Valais s'écroula si brusquement qu'elle écrasa un bourg qui était proche, des villages et en même temps tous leurs habitants. Sa chute mit aussi en mouvement tout le lac, long de 60 milles et large de 20 milles, qui, en sortant de ses deux rives, détruisit des villages très anciens avec hommes et bétail. Le lac démolit même beaucoup d'églises avec ceux qui les desservaient. Enfin, il emporta dans sa violence le pont de Genève, les moulins et les hommes et, entrant dans la cité de Genève, il tua beaucoup d'hommes. »

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, IV (traduction V. Durussel et J.-D. Morerod)

« De la chute de la montagne de Tauredunum

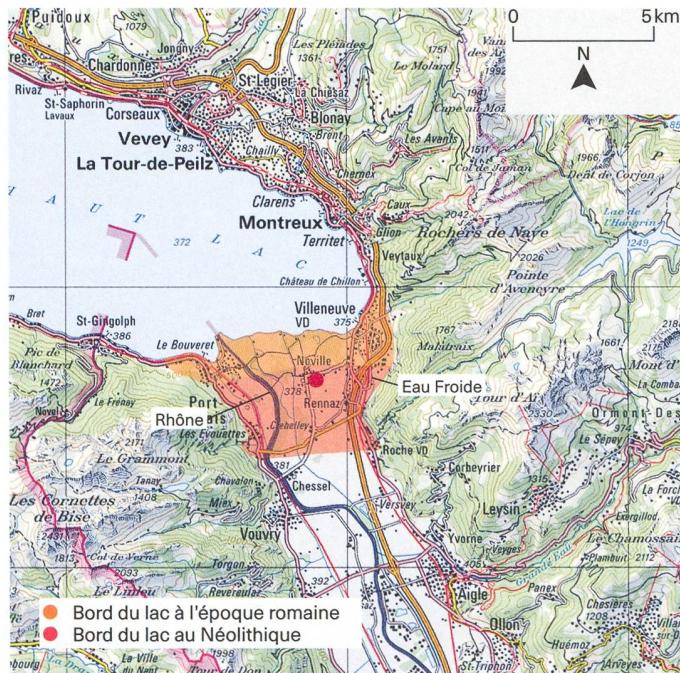
C'est alors que, dans les Gaules, on vit un grand prodige touchant le bourg de Tauredunum, qui se trouvait au bord du Rhône. La montagne faisait un étrange bruit depuis soixante jours; enfin, s'étant séparée de la montagne voisine, elle s'effondra dans le fleuve avec les habitants, les églises, les biens et les maisons; le lit du Rhône fut obstrué et l'eau reflua. En effet, l'endroit était des deux côtés enserré par des montagnes; dans le défilé, le fleuve coulait en tourbillonnant. Inondant ainsi la partie supérieure, il recouvrit et détruisit tout ce qui occupait les rives. Puis, l'eau accumulée se précipita en contrebas, prenant les gens à l'improviste comme elle l'avait fait en amont les noya, renversa les maisons, fit

périr les bêtes de somme et tout ce qu'il y avait sur les rives du lac de Genève. Elle pénétra dans la ville et la détruisit en l'inondant violemment et brusquement. Beaucoup racontent que se trouvait là une si grande masse d'eau qu'elle envahit Genève par-dessus les murailles. Il n'y a pas à en douter, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en ces lieux s'écoule dans le défilé formé par les montagnes; barré il n'avait pas eu sur ses côtés de quoi se répandre. Il avait rompu d'un seul coup la montagne qui s'était effondrée et avait ainsi tout détruit. Après les événements, trente moines se rendirent à l'endroit d'où le bourg avait été emporté et, creusant la terre qui était restée une fois la montagne éboulée, ils trouvèrent des objets de bronze et de fer. Tandis qu'ils s'affairaient, ils entendirent un grondement de la montagne, comme cela s'était produit auparavant. Mais ils étaient retenus par leur sauvage cupidité, et la partie qui n'était pas encore écroulée tomba sur eux; elle les recouvrit et les tua et on ne les retrouva pas là-dessous. »

Bien que descriptives, les sources écrites à disposition sur l'écroulement du *Tauredunum* n'explicitent pas avec assez de détails l'emplacement exact de la catastrophe, engendrant au 19<sup>e</sup> s. une opposition teintée de chauvinisme entre érudits vaudois et valaisans. La détermination finale aura en quelque sorte donné raison aux deux parties: la Suche, point d'origine de l'écroulement, se situe bien en territoire valaisan, tandis que son point d'impact et ses conséquences touchent en majorité le secteur vaudois. L'honneur est sauf!

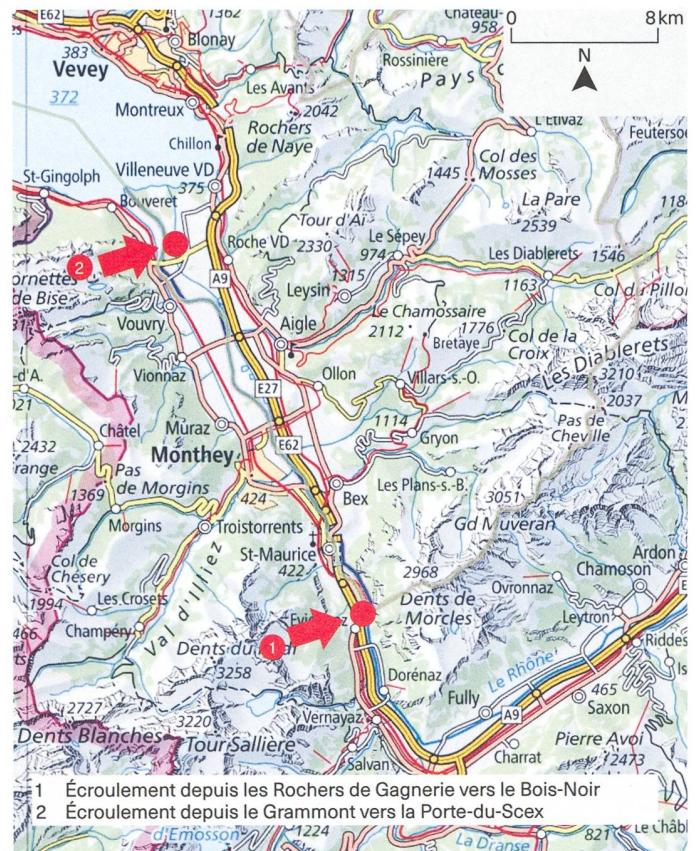
↓ Fig. 3

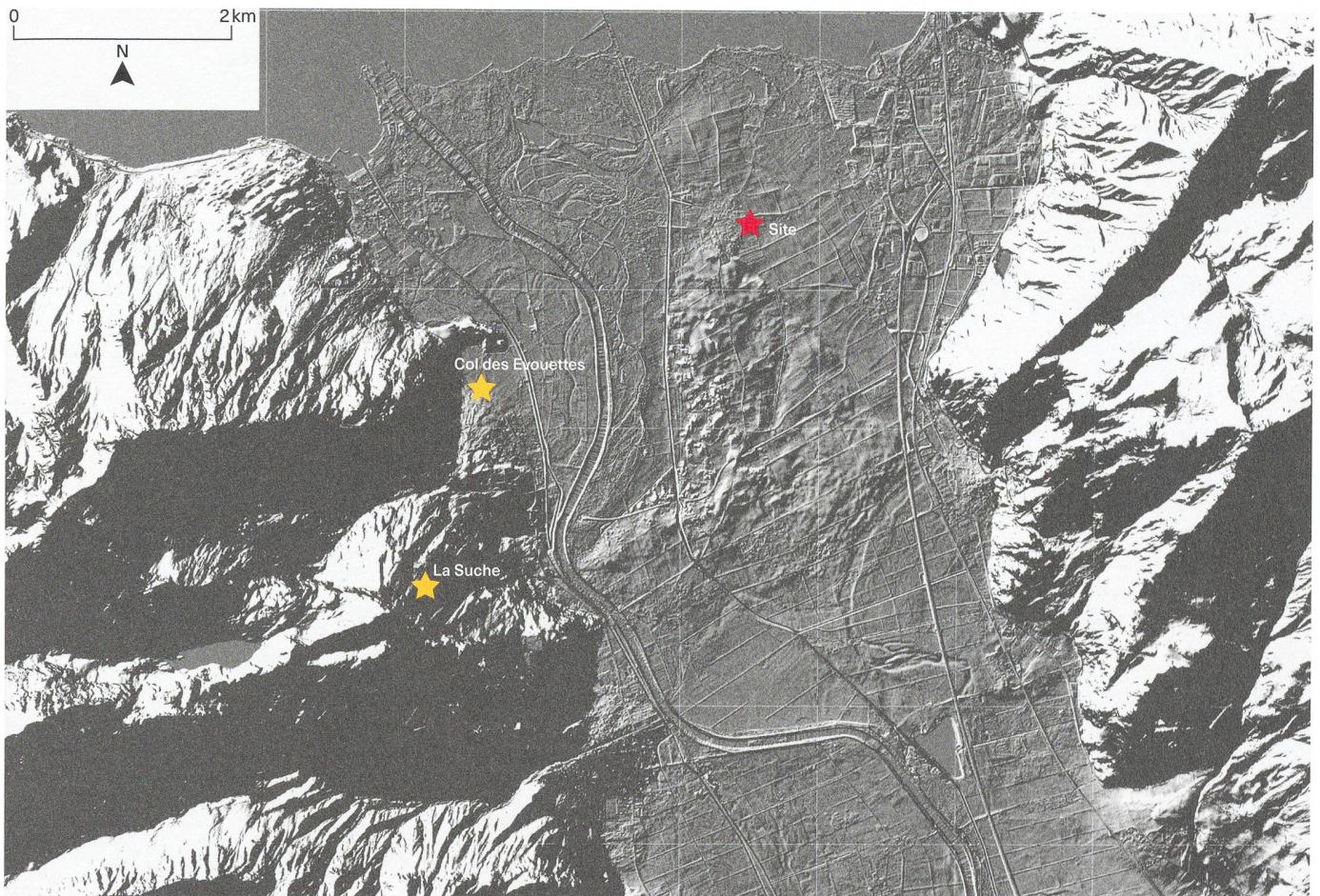
Situation géographique du site de Noville et du rivage lémanique au Néolithique et à l'époque romaine.  
© Archeodunum SA  
© État de Vaud, géodonnées



→ Fig. 2

Localisations proposées au 19<sup>e</sup> s. pour l'écoulement du *Tauredunum*.  
© Archeodunum SA





Il faut attendre le début du 21<sup>e</sup> s. pour qu'il refasse surface. Les travaux de correction du Rhône et la viabilisation de la plaine deltaïque ont encouragé et engendré un essor constant de l'implantation humaine dans la région. C'est à la faveur des chantiers et des aménagements réalisés ces vingt dernières années que les géologues ont pu observer en détail de nombreux profils sédimentaires de déformations anormales allant dans le sens d'un écroulement dans la plaine. Un scénario bien établi de cet évènement s'est ainsi dessiné. L'écroulement aurait comme origine le massif de la Suche, en bordure occidentale de la plaine, et aurait dévalé ses pentes par le col des Evouettes (Reynard *et al.* 2009) Fig. 4. Bien que patente d'un point de vue géologique, la localisation de l'évènement à l'embouchure du Rhône n'était jusqu'à présent corroborée par aucun vestige archéologique ni aucun élément de datation.

Quant au volet lacustre de cet épisode, une découverte fondamentale a été réalisée en 2010 (Kremer *et al.* 2015). Une équipe de chercheurs de l'Université de Genève a étudié les sédiments du fond du lac par le biais d'échosondages et de carottages. Un dépôt de plusieurs mètres d'épaisseur qui s'étale sur toute la longueur et presque toute la largeur du Grand Lac a été reconnu. Il indique qu'un évènement violent a entraîné ce transport sédimentaire majeur. Son épaisseur est plus importante à l'est puis décroît régulièrement jusqu'au Petit Lac, désignant ainsi l'embouchure

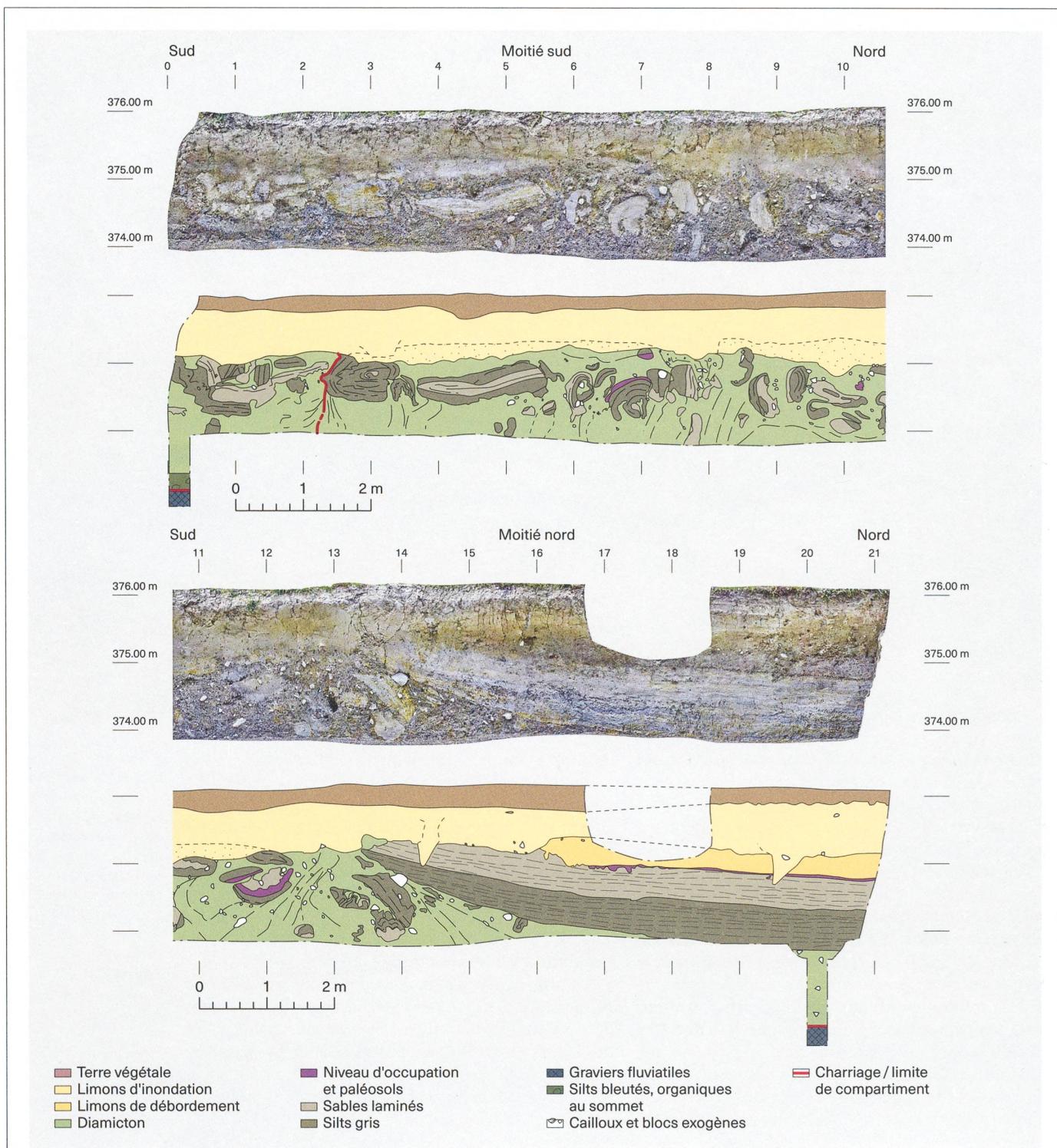
du Rhône comme son lieu d'origine. Une modélisation de la vague qu'il a entraîné sur le Léman restitue une hauteur de 13 m à proximité de Lausanne et de 8 m à Genève. L'analyse par le radiocarbone de charbons piégés dans les sédiments a livré une fourchette comprise entre 381 et 612 de notre ère pour la déposition de cette masse, confirmant un lien avec l'écroulement du *Tauredunum*.

#### Contexte de l'intervention

La plaine alluviale du delta du Rhône est encadrée par la nappe des Préalpes médianes. Le surcreusement de la vallée est dû aux passages répétés des glaciers des Alpes durant le Quaternaire. Le remplissage sédimentaire de la plaine voit se succéder depuis le socle rocheux un till compacté, des sédiments lacustres et des formations fluviatiles.

Par endroits, des collines composées d'autres formations supplémentaires sont visibles. C'est le cas des territoires des communes de Noville, Chessel, Crebelley, Rennaz et Chambon Fig. 4. L'apparition de ces microreliefs résulte de l'écroulement du *Tauredunum* qui aurait littéralement liquéfié les sédiments présents, qui, sous l'impact, ont été rejetés, repliés en avant. Cette accumulation sédimentaire est moins marquée dans la partie nord de la commune de Noville. L'effet de colline y a sûrement été atténué par l'action mécanique de l'eau, ce secteur étant situé dans le lac à cette époque Fig. 3.

**↑ Fig. 4**  
Modèle numérique de terrain du secteur du débouché du Rhône dans le lac Léman.  
Les collines engendrées par l'écroulement sont nettement visibles.  
Localisation de l'intervention, du massif de la Suche et du col des Évouettes.  
© Archeodunum SA  
2018  
© État de Vaud,  
géodonnées



## 2. Une stratigraphie entre violence et résilience

Cette stratigraphie illustre parfaitement la singularité du site de Noville, entre contexte sédimentaire chaotique et vestiges favorablement préservés.

L'approfondissement de deux profils à chacune de ses extrémités a révélé la présence du plan de cisaillement sur les silts bleutés riches en matière organique. Au-dessus de ce contact anormal, dans la partie méridionale, apparaissent

tout d'abord les graviers fluviatiles puis le diamicton comprenant des enclaves de sédiments laminés, très déformées, en convolutions et diapirs. Dans la partie nord, une succession de silts et sables laminés, remplissage d'un paléochenal au sommet duquel s'est développé le niveau de circulation de La Tène, semble peu déformée sur 7 m de long à la faveur d'un compartiment préservé.

Les découvertes archéologiques sont rares dans la plaine et se résument à des observations réalisées essentiellement au 19<sup>e</sup> s. On peut tout d'abord signaler une découverte faite au lieu-dit «Pré de Muraz», environ 1 km au nord du chantier. Il s'agit d'une épée en fer damassé et d'une effigie en chêne Fig. 5 dont la datation à la fin de La Tène nous est fournie par trois monnaies déposées dans le tronc, un quinaire gaulois et deux oboles (Paunier 1998, p. 99).

L'occupation du secteur à la période romaine est perceptible mais reste très mal connue. Elle se développe sans doute en marge de la voie romaine reliant le plateau suisse au col du Grand-Saint-Bernard, dont le tracé est déjà attesté à Villeneuve, Yvorne, Saint-Tiphon et Roche Fig. 6. Cet important axe de communication est aménagé au moins depuis le principat de Claude, comme l'atteste un milliaire retrouvé à Saint-Saphorin (Eggenberger, Auberson 1992, p. 27).

En 1855, une borne milliaire, les vestiges d'un bâtiment ainsi que des fragments de tuiles et de céramiques romaines sont découverts au lieu-dit «Grange des Tilles», sur la commune de Rennaz. Grâce à son inscription, cette borne peut être datée de 305-306 de notre ère. Enfin, également au 19<sup>e</sup> s., des squelettes ont été observés sous l'école de Noville, sans plus de précision quant à leur datation.

La commune de Noville est bordée par le cours actuel du Rhône à l'ouest, par le lac Léman au nord et par la rivière Eau Froide à l'est Fig. 3. Le site, fouillé entre avril et juin 2018 dans le cadre de la construction du canal du Haut lac, prend place à égale distance (1,6 km) de ces trois formations hydrologiques et se développe en marge orientale du bourg central. Il couvre une superficie totale d'environ 2300 m<sup>2</sup>.

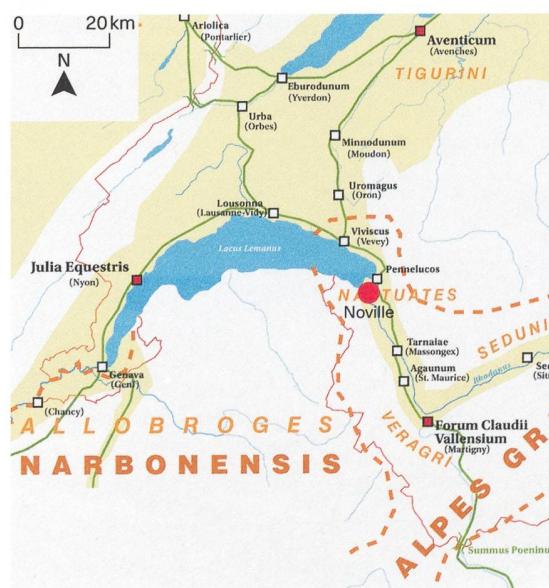
### Les observations géologiques

L'analyse de la séquence sédimentaire des stratigraphies de référence révèle, depuis sa base, la succession suivante Encadré 2 : à 2,80 m de profondeur en moyenne, se trouvent des silts très homogènes, saturés en eau et de consistance molle. Non déformés, de teinte gris bleuté, ils renferment par endroits de la matière organique sous forme de débris végétaux, en particulier près du sommet. Ce dépôt s'est mis en place en milieu anoxique, probablement limnique, et l'accumulation des débris organiques au sommet signale un net ralentissement de la sédimentation, voire un atterrissage. Un plan de glissement entre ce niveau et celui qui le recouvre est observable. Au-dessus de ce plan apparaissent souvent des graviers fluviatiles, dont la limite supérieure est déformée. On trouve ensuite une formation très hétérogène, d'une épaisseur assez constante, avoisinant les 2 m. Elle se compose surtout de graviers épars enrobés d'une abondante matrice de sables silteux ou limoneux gris foncé, très ferme. Elle comporte des blocs et cailloux subanguleux, dispersés dans la masse. Cette unité contient aussi des artefacts isolés, voire des tronçons entiers de murs maçonnés (cf. *infra*). Il s'agit d'un diamicton<sup>1</sup>, résultant de l'éboulement du *Tauredunum*, et formé principalement d'alluvions fines et grossières, mélangées au matériel d'un

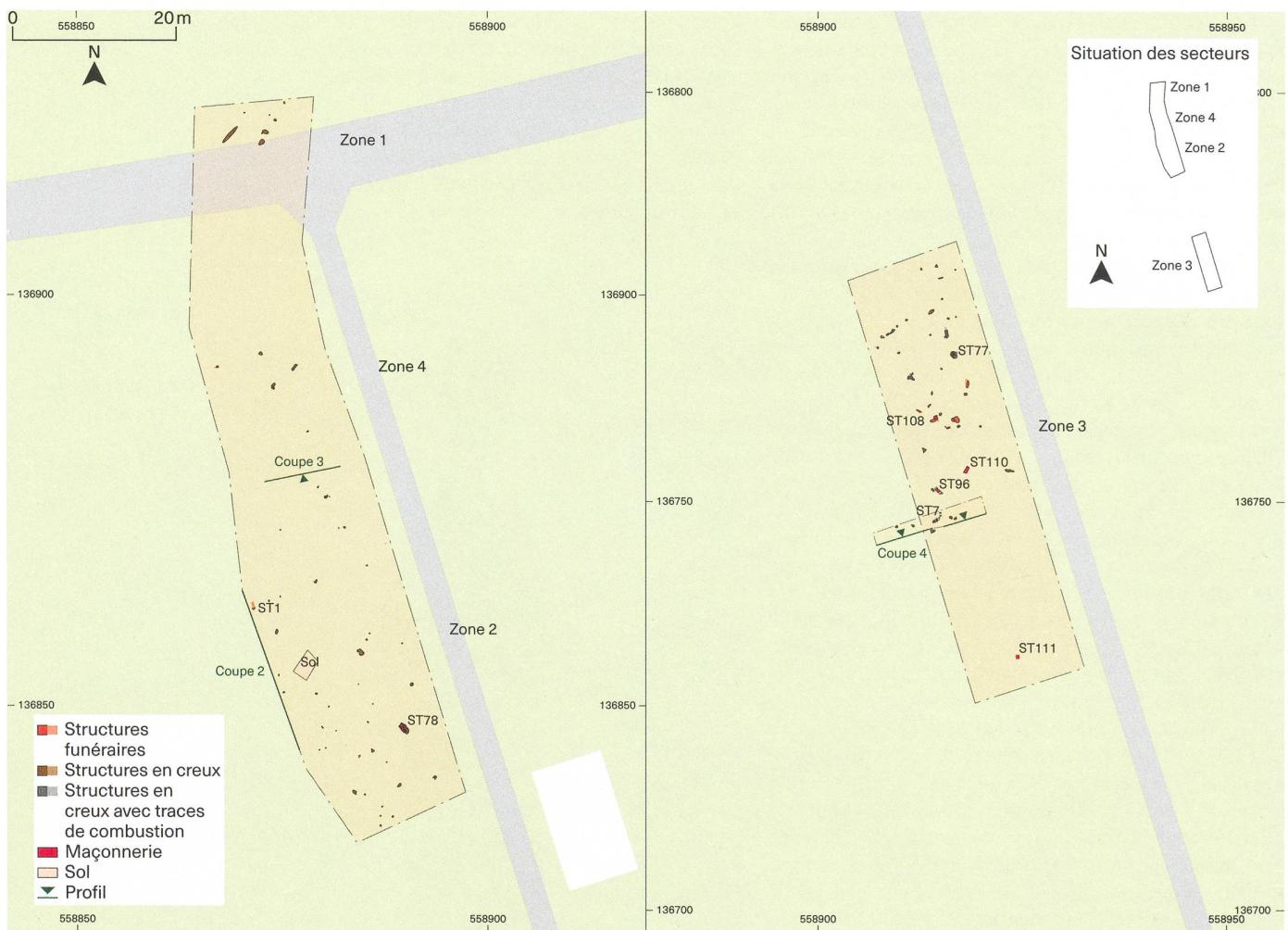
éboulement et, localement, à la destruction de vestiges archéologiques. D'autres unités sont incluses sous forme d'enclaves déformées de sables et de silts gris bien triés, parfois associées à des lambeaux de paléosols, renfermant souvent des fragments de terres cuites ou de céramiques. Une succession de couches analogue à celle de ces enclaves a d'ailleurs été observée *in situ* dans des compartiments considérés comme peu déformés.



← Fig. 5  
Statue en bois de Villeneuve / Noville (Hauteur 125 cm).  
© Musée du Léman, Nyon



← Fig. 6  
Plan des principaux axes du réseau viaire en Suisse à l'époque gallo-romaine.  
© Marco Zanolli, Wikimedia Commons, Historische\_Karte\_CH\_Rom\_1-fr.png, CC-BY-SA/2.5/de



↑ Fig. 7  
Plan général des vestiges.  
© Archeodunum SA

La partie supérieure du recouvrement est constituée de limons plus sableux de couleur brun-gris clair et d'une épaisseur allant de 10 cm à 1 m. Leur contact inférieur avec le diamicton est érosif et rectiligne. Sur ces limons d'inondation, non concernés par la déformation, se place la terre végétale.

Selon les figures de déformation observées dans le diamicton, la contrainte à l'origine du cisaillement se serait exercée principalement d'ouest en est, en accord avec les observations déjà effectuées localement (Schoeneich *et al.* 2015, p. 163). Quant au découpage en compartiments plus ou moins déformés, il pourrait

indiquer que le transport s'est effectué grâce à un fond fluidifié lors de l'écoulement. Les sédiments alluviaux ou limniques détrempeés sont en effet susceptibles de se liquéfier sous l'effet de la surpression et peuvent ainsi jouer le rôle de lubrifiant sous la masse éroulée.

### Résultats archéologiques

L'opération a permis de reconnaître une centaine de structures potentielles Fig. 7. Il s'agit essentiellement de vestiges d'occupations en matériau périssable (trou de poteau) mais également de maçonneries. La présence d'un espace funéraire est aussi avérée. Le croisement des données stratigraphiques, des datations par le radiocarbone et des études de mobilier a mis en évidence deux périodes de fréquentation, l'une de l'âge du Fer et l'autre romaine. Au vu du contexte largement perturbé et des relations lacunaires entre les structures, l'élaboration d'un phasage plus précis n'a pas été possible.

#### *Un horizon laténien*

La fréquentation du site à la protohistoire est attestée par un unique niveau de circulation, très induré et composé de graviers de calcaire jaune Fig. 8. Il a été observé dans un compartiment sédimentaire non perturbé au nord-ouest de la zone 2 et relevé sur une coupe de référence. Il se retrouve en outre de manière

→ Fig. 8  
Niveau de circulation protohistorique. En bas à droite un tesson de céramique à vernis noir est visible.  
© Archeodunum SA, 2018



éparse sur l'emprise du chantier, à l'état de lambeaux pris dans le diamicton.

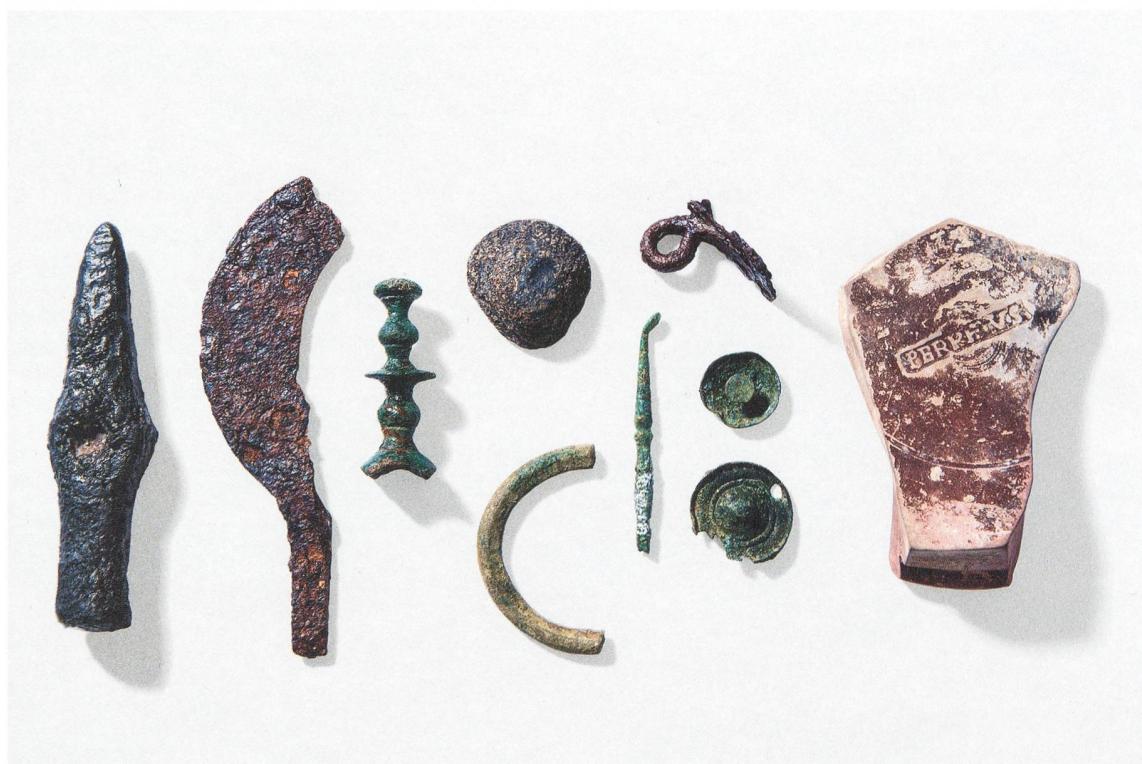
L'hypothèse de datation repose sur plusieurs fragments de céramiques attribuables à la période de La Tène (céramique à vernis noir), découverts dans le secteur préservé et sur l'analyse radiocarbone d'un charbon prélevé dans le cailloutis (intervalle compris entre 200 et 40 av. notre ère). On peut aussi ajouter la découverte, au sein de la masse transportée, de quelques tessons de céramique protohistorique, d'amphore de type Dressel 1, de trois monnaies d'émission républicaine (un as, un quinaire et un denier de Marcus Vargunteius), et d'un bouton mouluré de passe-guide de type Hoppstädten, daté généralement de La Tène finale<sup>2</sup> Fig. 9.

Tous ces éléments permettent d'envisager une fréquentation laténienne du secteur, que les occupations et les mouvements de terrain postérieurs ont largement fait disparaître. L'existence d'un horizon de l'âge du Fer dans le périmètre était déjà suggérée par la

découverte, environ 1 km au nord du chantier, d'une effigie en chêne datée de la fin de La Tène (cf. *supra*).

#### *Un habitat du Haut Empire*

La grande majorité des vestiges archéologiques mis au jour concerne la période romaine. Le matériel collecté Fig. 9 et les analyses <sup>14</sup>C réalisées désignent une occupation comprise entre le 1<sup>er</sup> s. et le courant du 4<sup>e</sup> s. de notre ère. Il s'agit principalement de structures fossoyées, parfois difficiles à distinguer. En effet, comme l'ensemble des vestiges est pris dans un contexte sédimentaire largement perturbé, cela se traduit par des morphologies et profils de structures généralement déformés. Plusieurs trous de poteau ont toutefois été reconnus avec certitude à la faveur de profils de creusement réguliers ou grâce à des blocs de calage Fig. 10. Cependant, aucun plan de bâtiment n'est restituable. À l'inverse, de nombreuses anomalies, d'abord interprétées comme des structures en creux, se sont avérées des lambeaux de sols pris dans la déformation Fig. 11.



← Fig. 9  
Sélection d'artefacts découverts lors de la fouille.  
© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.  
Photo N. Jacquet, 2019



← Fig. 10  
Vues stratigraphiques de trous de poteau non déformés.  
© Archeodunum SA, 2018

En parallèle de ces empreintes d'installations périssables, plusieurs témoins de constructions maçonneries ont été repérés. Il s'agit d'élévations partiellement préservées en pans et souvent disposées obliquement dans la matrice perturbée. Au nombre de sept, ces reliquats ne présentent pas les mêmes caractéristiques et états de conservation. Trois d'entre eux se résument à des concentrations lâches de blocs, dont certains peuvent être liés au mortier de chaux. Les quatre autres sont moins altérés et possèdent une élévation de plusieurs assises encore solidaires Fig. 12. La maçonnerie la plus importante est conservée sur une longueur de 1,5 m pour une largeur de 0,65 m, ressaut de fondation compris Fig. 13. D'orientation sud-est / nord-ouest, elle a basculé vers l'ouest. Au niveau du ressaut de fondation, on peut observer une plaque de mortier lissé installée sur une assise de réglage en tuiles, correspondant au reste d'un seuil ou d'un sol maçonner.

Ces murs sont donc en position secondaire, mais leur état de conservation indique la proximité d'un établissement gallo-romain.

#### *Les dépôts en lien avec les rites de crémation*

Dix-sept structures funéraires ont été reconnues. Il s'agit de fosses qui possèdent un comblement charbonneux et contiennent du mobilier fragmenté, parfois calciné (céramique, verre, clous en fer), et / ou des esquilles osseuses, animales ou humaines<sup>3</sup>. Elles sont interprétées comme des structures accueillant des dépôts secondaires en lien avec les pratiques funéraires de crémation. Elles témoignent de rituels et de gestes complémentaires à l'incinération elle-même.

Presque toutes ces fosses ne sont que partiellement conservées. Seule une d'entre elles, découverte dans une enclave sédimentaire non déformée, paraît intacte. Ce constat empêche une interprétation précise des gestes qui ont accompagné leur création et leur comblement. Une comparaison des assemblages de mobilier et des observations taphonomiques réalisées au cours de la fouille a toutefois été effectuée. Elle permet de différencier au sein du corpus plusieurs types de dépôts et de dresser un faciès général à l'échelle du site. La distinction la plus logique qui s'est faite entre ces fosses est basée sur la présence / absence de restes ostéologiques humains, bien qu'une part très majoritaire des esquilles n'ait pu être déterminée. Au final, seules quatre fosses contiennent assurément des esquilles osseuses humaines, et trois d'entre elles comportent également des fragments de céramiques brûlées et du petit mobilier. Elles sont à rapprocher, avec réserve vu leur état de conservation, de dépôts de résidus de crémation.

La même interprétation peut être formulée pour la seule fosse vraisemblablement « intacte ». Il s'agit d'un creusement quadrangulaire de  $0,9 \times 0,3$  m de côté pour 0,3 m d'épaisseur conservée Fig. 14. Aucune organisation particulière n'y a été relevée. Elle contenait notamment

→ Fig. 11  
Vues stratigraphiques  
de lambeaux de sols  
déformés.  
© Archeodunum SA,  
2018





← Fig. 12  
Sections de murs déversés obliquement, enfouis parfois sous 2 m de sédiments (ST111 à g. et 108 à dr.).  
© Archeodunum SA



← Fig. 13  
Maçonnerie ST78 du site de Noville.  
© Archeodunum SA

dans son comblement six vases en céramique fragmentés, mais aux profils complets, une cinquantaine de fragments de cruche, et un fragment de verre brûlé.

Les caractéristiques de cette fosse, et en premier lieu sa taille et son remplissage peu charbonneux, ne correspondent pas à celles d'un bûcher funéraire, mais plus vraisemblablement à une structure annexe à rejet de crémation. La dispersion spatiale des tessons de céramiques observée lors de la fouille exclut la récupération d'un mobilier primaire complet. Les récipients étaient sans aucun doute déjà fragmentés lorsqu'ils ont été mis dans la fosse. Il en va de même pour les restes osseux, également dispersés sans organisation ni concentration visible. Quant à sa datation, l'étude céramique livre un *terminus post quem* autour de 230 apr. J.-C., indiqué par l'estampille sur une assiette du potier *Perpetus* Fig. 9, en activité à Rheinzabern (Bade-Wurtenberg, vallée du Rhin) entre 230 et 275 de notre ère.

Les 13 autres fosses ne contiennent pas de restes humains identifiés. Certains assemblages peuvent tout de même se rapprocher des pratiques funéraires et incarner des fosses non sépulcrales à dépôts de mobilier, issu ou non du bûcher funéraire, comme dans le cas de celles qui ne comportent pas de mobilier brûlé (Polfer 2001, p. 251-252, Ancel 2012, p. 222-223). Il est intéressant de relever que ces fosses contiennent exclusivement soit du mobilier brûlé soit du mobilier non brûlé. On remarque également dans ces assemblages la récurrence des formes du répertoire des contextes funéraires : cruches, gobelets, coupes, assiettes / plats / écuelles (Castella 1987, p. 28-31). Du mobilier non céramique est en outre présent. Il s'agit là aussi d'éléments régulièrement mis au jour dans les

nécropoles : de la clouterie en fer (menuiserie, clous de chaussures) et des fragments de récipients ou d'objets en verre, parfois fondu. Les datations obtenues pour 11 des fosses au travers de l'étude céramologique permettent, sur la base de leur *terminus post quem*, de faire ressortir deux groupes d'assemblages : le premier avec un TPQ courant du 1<sup>er</sup> s. de notre ère, voire de la fin du 1<sup>er</sup> s. av. et le second courant du 2<sup>e</sup> s. de notre ère.

Bien que ces ensembles soient partiellement conservés, le croisement des données montre une prédominance de fosses à mobilier brûlé pour le premier groupe (cinq sur sept structures) et exclusivement des fosses à mobilier non brûlé pour le second (quatre structures).

↓ Fig. 14  
Vue en cours de fouille de l'incinération ST1.  
© Archeodunum SA, 2018



→ Fig. 15

Détail du pieu cisailé par le glissement.  
© Archeodunum SA,  
2018



#### La localisation du *Tauredunum* enfin reconnue

Les résultats acquis grâce à la fouille de Noville sont remarquables : à la découverte d'un site antique s'ajoutent des nouveaux éléments géomorphologiques sur l'événement du *Tauredunum*. Deux occupations humaines distinctes ont été identifiées sur le site. La première, plutôt discrète, se rapporte au Second âge du Fer et la suivante, nettement plus étendue, mêle un habitat et un espace funéraire de la période romaine (1<sup>er</sup> s. – courant du 4<sup>e</sup> s.) La déformation des niveaux archéologiques et des vestiges résulte d'une liquéfaction de leur soubassement. La découverte de plusieurs tronçons de maçonneries antiques basculés est liée à une perte de portance du sous-sol, au cours de laquelle les éléments d'un ou de plusieurs bâtiments, peut-être déjà en ruine, ont été complètement bouleversés. Ces sections de murs, avec leurs fondations encore parfois liées à l'élévation, ont été mises au jour jusqu'à une profondeur proche de 2 m sous la surface actuelle, au sein du diamicton. L'importante dispersion spatiale du mobilier archéologique qui a été constatée n'a donc rien d'étonnant. Il en va de même pour les structures fossoyées et le niveau d'occupation du Haut Empire, inclus sous forme de lambeaux dans la masse transportée.

La datation de l'occupation antique fixe ainsi un *terminus post quem* pour la mise en place du diamicton. Des dates obtenues à partir d'échantillons de sédiment et de charbon de bois prélevés dans les niveaux situés sous la masse déformée indiquent que ces dépôts organiques se sont accumulés jusqu'au début de notre ère au plus tard. Mais les fragments végétaux qu'ils contiennent sont en général plus récents. En particulier, l'âge d'un pieu probablement cisillé par la masse de débris concorde avec celui d'un macroreste Fig. 15. Ces deux dates définissent ainsi un TPQ de la masse charriée compris dans un intervalle allant du milieu du 3<sup>e</sup> au début du 5<sup>e</sup> s. Les dépôts de plaine alluviale

recouvrant la masse glissée n'ont pas bénéficié d'analyses radiocarbone. Le rare mobilier qu'on y a découvert tend toutefois à indiquer qu'ils se sont accumulés au plus tôt à partir du Moyen Âge, mais surtout durant la période moderne.

Les résultats des datations <sup>14</sup>C, de la chronotopologie et des observations géologiques sont donc concordants et permettent d'affirmer que l'avalanche rocheuse reconnue lors de l'opération a eu lieu après une fourchette comprise entre le milieu du 3<sup>e</sup> et le début du 5<sup>e</sup> s. Selon les sources écrites, celle du *Tauredunum* s'est déroulée au moins un à trois siècles plus tard. Plusieurs arguments plaident en faveur d'un rattachement à cet événement précis. Selon les figures de déformations observées dans les différentes coupes de référence, la contrainte à l'origine de la perturbation se serait exercée principalement d'ouest en est. La masse glissée comporte des blocs issus du détachement du versant en rive gauche du Rhône Fig. 16. Ceux-ci ont donc traversé la plaine alluviale, sur une distance de 3,5 km, un constat qui est en accord avec les données géologiques déjà collectées en divers endroits de la plaine (Schoeneich *et al.* 2015, p. 163). De plus, il est statistiquement très peu probable que deux catastrophes naturelles d'une telle ampleur<sup>4</sup> aient pu avoir lieu au même endroit, dans un laps de temps séculaire. De même, si un écroulement précède de peu celui de l'an 563, son matériel aurait été oblitéré par ce dernier, reconnu comme majeur, et ne serait de fait plus observable. Enfin et surtout, l'analyse des carottes forées dans le fond du lac Léman montre qu'il n'y a eu qu'un seul transport en masse dans ce milieu, daté entre 381 et 612 de notre ère, durant les deux à trois siècles encadrant la catastrophe du *Tauredunum*.

La découverte faite à Noville de ces vestiges romains brutalement déplacés vient ainsi enfin corroborer la localisation de l'écroulement du *Tauredunum* à l'embouchure du Rhône.



← Fig. 16  
Bloc de calcaire siliceux dégagé à partir du matériel glissé. Il s'agit d'un des plus grands éléments observés sur le site (hauteur 0,8 m).  
© Archeodunum SA

#### Notes

1. Diamicton : terme général utilisé pour décrire un sédiment terrière ou marin à classement médiocre ou nul, à constituants de provenance très large. Le mélange réalisé lors d'un glissement massif est une des origines possibles de ce sédiment hétérogène.
2. Études céramologique et de l'instrumentum : S. Barrier et A. Crausaz, Archeodunum SA.
3. Étude anthropologique A. Gallay, Archeodunum SA.
4. Le volume de la masse rocheuse détachée est d'environ 30 à 50 millions de m<sup>3</sup> (Schoeneich *et al.* 2015).

#### Bibliographie

- Ancel 2012  
Marie-José Ancel, *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de Gaule Belgique*, Archéologie et histoire romaine, 23, Montagnac, 2012.
- Castella 1987  
Daniel Castella, *La nécropole du Port d'Avenches*, CAR, 41, Aventicum, IV, Avenches, 1987.
- Durussel, Morerod 1990  
Viviane Durussel, Jean-Daniel Morerod, *Le pays de Vaud aux sources de son histoire : de l'époque romaine au temps des croisades : textes et documents* / [choisis et présentés par], Lausanne, 1990.
- Eggenberger, Auberson 1992  
Peter Eggenberger, Laurent Auberson, *Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église*, CAR, 56, Lausanne, 1992.
- Favrod 1991  
Justin Favrod, «La Chronique de Marius d'Avenches (455-581). Texte, traduction et commentaire», *Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 4, Lausanne, 1991, p. 69.
- Kremer *et al.* 2015  
Katrina Kremer, Michael Hilbe, Guy Simpson, Laurent Decrouy, Walter Wildi, Stéphanie Girardclos, «Reconstructing 4000 years of mass movement and tsunami history in a deep peri-Alpine lake (Lake Geneva, France-Switzerland)», *Sedimentology*, 62, 2015, p. 1305-1327.
- Paunier 1998  
Daniel Paunier, «Le Léman, de l'époque gallo-romaine au Moyen Âge», *Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société*, 51, 1998, p. 91-102.
- Polfer 2001  
Michel Polfer, «La céramique en contexte funéraire gallo-romain : problématique et potentiel d'analyse», in Jeanne-Marie Demarolle (dir.), *Histoire et céramologie en Gaule mosellane. Actes de la Journée d'Etudes de Metz 19 juin 1998*, Archéologie et Histoire Romaine, 4, Montagnac, 2001, p. 247-258.
- Reynard *et al.* 2009  
Emmanuel Reynard *et al.*, «Le Rhône alpin vu sous l'angle de la géomorphologie : état des lieux», in Emmanuel Reynard, Myriam Evéquoz-Dayen, Pierre Dubuis, *Le Rhône : dynamique, histoire et société*, Cahiers de Vallesia, 21, Sion, 2009.
- Schoeneich *et al.* 2015  
Philippe Schoeneich, Marc Weidmann et Carole Blomjous, «L'énigme du *Tauredunum* enfin résolue?» in Emmanuel Reynard *et al.*, *Le Rhône, entre nature et société*, Cahiers de Vallesia, 29, Sion, 2015, p. 153-174.